



المركــز الجهــوي للإستثمــار فاس مكناس © اكاء © اكاء الكاء © اكاء © اكاء © اكاء Centre Régional d'Investissement Fès - Meknès

## Communiqué de presse

## 6ème SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT FÈS-MEKNÈS

Le 28 mars 2022

Le lundi 28 mars 2022 – Le Centre Régional d'Investissement Fès-Meknès a tenu son sixième Conseil d'Administration au siège de la Wilaya de la région de Fès-Meknès, sous la présidence du Wali de la Région, Gouverneur de la Préfecture de Fès, M. Essaïd Zniber, avec la participation de l'ensemble des membres du Conseil.

Ce Conseil, qui s'inscrit dans le cadre de la loi 47-18 portant sur la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement (CRUI), a été consacré au bilan d'activités et des réalisations du CRI Fès-Meknès au titre de l'année 2021.

Dans son discours d'ouverture, M. le Wali a salué les efforts déployés par le CRI Fès-Meknès, dans sa nouvelle version post-réforme, initiée suite aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'Assiste, en tant que facilitateur de l'acte d'investir auprès des opérateurs économiques et en tant qu'acteur clé dans la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement, d'incitation, de promotion et d'attraction des investissements.

M. le Wali a rappelé à cette occasion que le CRI Fès-Meknès a contribué au changement de la perception des tiers à l'égard du Centre, en passant d'un organisme administratif à un organisme accompagnateur, grâce à la qualité de l'offre de services rendus aux investisseurs, et des chantiers et programmes d'accompagnement déployés durant l'année écoulée. Il a également indiqué que le CRI a su instaurer une démarche participative et collaborative avec l'ensemble des forces vives de la Région pour l'amélioration du climat des affaires régional.

Le Directeur Général du CRI Fès-Meknès, M. Yassine Tazi, a présenté aux membres du Conseil d'Administration le bilan des réalisations du Centre sur les différents volets, à savoir l'accompagnement des investisseurs, le traitement des dossiers d'investissement, la promotion territoriale et l'impulsion économique.

Au titre de l'année écoulée, **3 149** entreprises ont été créées à travers le guichet unique du CRI, avec un délai moyen de création de **5,2 jours**, ce qui constitue une performance au vu de contexte de la crise sanitaire. Ces nouvelles entreprises devraient permettre la création de **6 616 emplois** pour un montant d'investissement global de **379 MDH**.

Concernant le traitement des dossiers d'investissement, **55** réunions de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI) ont été tenues en 2021, avec un délai moyen d'instruction de **8,9 jours** (contre 130 jours en moyenne en 2019 au niveau national). Plus de **287** dossiers ont été statués au sein de la CRUI, dont **72%** ont eu un avis favorable (201 projets), représentant un investissement de **5,48 MMDH** et la création et **12 969** emplois.

Par ailleurs, le CRI Fès-Meknès a accompagné plus de 1750 entreprises et porteurs de projets, durant les différentes phases du cycle de vie de leurs projets, dans le cadre des nombreux programmes conçus par le Centre. Ainsi, le programme « AFWAJ », lancé en partenariat avec l'ANAPEC, la Fondation Création d'Entreprise de la BCP et la BCP régionale Fès-Meknès, a pu accompagner plus de 500 porteurs de projets en 2021 afin de bénéficier du financement INTELAKA. Le programme dédié aux femmes entrepreneurs « Sayidtati Al Moukawila », fruit d'un partenariat avec l'Association Marocaine pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin « ESPOD » et le Crédit du Maroc, a été déployé auprès de la première promotion, avec pour objectif 4 promotions de 150 femmes entrepreneurs par an. Ces programmes ont pleinement contribué aux bonnes réalisations du Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) au niveau de la région Fès-Meknès, qui se place à la 4ème position au niveau national, avec 1436 bénéficiaires en 2021, pour un financement de 401 MDH et la création de 9700 emplois prévisionnels.

Les entreprises de la Région ont pu également bénéficier des nombreuses actions d'accompagnement s'inscrivant dans le cadre des partenariats stratégiques noués par le CRI visant à répondre à des problématiques d'actualité, notamment :

- L'encouragement de la politique de substitution aux importations, à travers le fond régional de souveraineté industrielle créé en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, Wilaya, le Conseil de la Région et la CCIS
- La compétitivité des entreprises à l'export via l'amélioration de l'efficacité énergétique, dans le cadre du partenariat CRI-AMEE
- L'accès au e-commerce pour les opérateurs économiques impactés par la crise-Covid-19, dans le cadre du partenariat CRI-Glovo Maroc
- L'encouragement de l'innovation chez les TPE et le renforcement des compétences techniques et managériales des PME, dans le cadre du partenariat CRI-Bank Of Africa

Sur le volet « Impulsion Economique et Offre Territoriale », le CRI a déployé sa stratégie en 2021, matérialisée notamment par :

- Le lancement de son nouveau portail web <a href="www.fesmeknesinvest.ma">www.fesmeknesinvest.ma</a>, disponible en 3 langues, interactif, intuitif et offrant une expérience utilisateur optimisée. Le site propose notamment une panoplie de E-services, des solutions 100% digitalisées pour accompagner les investisseurs et leur faciliter les procédures et les démarches durant toutes les phases de leurs projets. On y retrouve notamment les analyses sectorielles, avec plus de 250 fiches clés en main, le « E-business plan », le baromètre de l'investissement, le « E-EDV », et bien d'autres.
- L'édition de deux guides au service des investisseurs, à savoir le guide de création d'entreprise et le guide du foncier de la Région
- La parution de deux éditions du magazine d'information semestriel du CRI Fès-Meknès, « CRI News », avec des dossiers spéciaux consacrés à l'économie verte et la relance du tourisme
- Le lancement de deux études stratégiques visant à renforcer la compétitivité économique de la Région et le développement de nouvelles plateformes d'accueil au service des investissements productifs à horizon 2030.

Après échanges et discussions, les membres du Conseil d'administration ont approuvé, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions présentées, et ont félicité le CRI Fès-Meknès pour le bilan de ses réalisations, qui témoigne de la nouvelle dynamique insufflée, et l'ont invité à poursuivre les efforts déployés afin de contribuer à la relance de l'investissement à l'échelle de la Région.

## Contact:

Chef de Service Promotion et Attractivité Territoriale M. Yahya Saadani - Tel. : + 212 (5) 35 65 20 57 ysaadani@fesmeknesinvest.ma